

La conduite des jeunes croyants par rapport au mariage

R. Brockhaus

1^{re} édition août 2026

Table des matières

Le côté spirituel du mariage.....	1
Dans le Seigneur ; joug mal assorti.....	3
Fiançailles.....	7
<i>La période des fiançailles</i>	8
<i>Comment procéder ?</i>	9
<i>Premier principe</i>	10
<i>Second principe</i>	10
Relations avec les parents.....	12

Les sous-titres ont été rajoutés par Bibliquest et par Biblécrits.

La conduite des jeunes croyants par rapport au mariage

La pensée d'adresser à ses jeunes frères et sœurs quelques mots sur « la conduite du croyant par rapport au mariage », a déjà préoccupé l'auteur de ces lignes depuis un certain temps. Bien des faits attristants dans ce domaine, de même que des encouragements provenant de quelques amis qui ont à cœur le bien du troupeau de Christ et l'honneur de son saint nom, lui ont fait réaliser cette pensée. Puissent ces lignes être utiles et bénies par la grâce du Seigneur, pour le bien des jeunes croyants. Il est à peine besoin de dire que le sujet lui-même est assez important pour mériter une sérieuse attention.

Le côté spirituel du mariage

La conclusion du mariage est une chose sérieuse, la plupart du temps décisive pour la vie entière. Quand l'Écriture parle de la liberté du croyant de contracter un mariage, elle dit : « *seulement dans le Seigneur* ». Cette expression va encore plus loin que « au nom du Seigneur » ; nous y reviendrons.

Il en est qui ne voient dans le mariage qu'une affaire pour la chair. Le lecteur sera d'accord avec moi, qu'une telle manière d'envisager le mariage n'est pas seulement très basse, mais de plus, en contradiction complète avec l'enseignement de la Parole de Dieu. Elle provient en partie de ce que l'on confond ensemble les notions de la « chair » et de « corps ».

La « chair », considérée comme l'élément pécheur dans lequel l'homme naturel se trouve et se meut, est en opposition avec « l'Esprit », qui est l'élément divin dans lequel se trouve l'homme né de nouveau. Le croyant n'est plus « dans la chair », mais « dans l'Esprit » (Rom. 8:9), et il est appelé à marcher non selon la chair, mais selon l'Esprit. La chair est bien encore en lui, mais *il n'est plus dans la chair*. On peut donc dire : aussi longtemps qu'un chrétien vit encore dans ce corps, les deux éléments sont en lui, et l'un, la chair, cherche sa satisfaction, pense à ce qui est de la chair, tandis que l'autre, l'Esprit, pense à ce qui est de l'Esprit.

Faut-il pour cela dire que le mariage est en soi une chose de l'Esprit ? Nullement, aussi peu que chanter ou prier sont en eux-mêmes des choses de l'Esprit. Si, par mon chant ou par ma prière, par mon manger ou par mon boire, par mon mariage ou par mon célibat, le Seigneur n'est pas glorifié, si je n'accomplis pas ces choses *dans sa dépendance et en regar-*

dant à Lui, ni les unes ni les autres de ces choses ne sont de l'Esprit, mais des actes purement humains, ou, ce qui est encore pis, charnels. Mais si, *en priant ou en chantant*, je le loue et répands mon cœur devant lui ; si, *en mangeant ou en buvant*, je rends grâces à Dieu, mon Père, par Jésus-Christ ; si, *en me mariant ou en restant célibataire*, je suis la direction paternelle de Dieu et que, dans l'un ou l'autre cas, je discerne le chemin du Seigneur *pour moi*, j'agis en toutes ces choses comme un homme spirituel ; elles sont alors toutes *pour moi* dans le domaine des choses de l'Esprit. Dieu soit éternellement béni pour cette précieuse réalité. Elle donne aussi à la moindre action une valeur infinie pour un cœur spirituel.

Mais hélas ! souvent on réfléchit peu qu'aucun de nous ne vit pour lui-même (Rom. 14:7). Combien de chrétiens agissent comme si leur temps, leurs forces, leur intelligence, leurs biens, *leur* appartenaient, et comme s'ils en pouvaient disposer selon leur bon plaisir ! Ils oublient qu'il est écrit : « Ne savez-vous pas... que vous n'êtes *pas à vous-même* ; car vous avez été rachetés à prix ? » (1 Cor. 6:19-20). Mari ou femme, jeune homme ou jeune fille, maître ou valet, maîtresse ou servante, parents ou enfants, frère ou sœur, chef d'entreprise ou contremaître, ouvrier ou apprenti, — dans chaque position ou condition, le croyant doit tout faire au nom de son Seigneur et pour son Seigneur, pour honorer et glorifier Dieu. « Quoi que vous fassiez, faites tout de cœur, comme pour le Seigneur et non pour les hommes » (cp Col. 3:16-25 ; Éph. 6:1-9, etc).

Cependant on pourrait demander : Comment puis-je savoir que le Seigneur sera glorifié par mon mariage ou que mon choix est selon sa pensée ?

Ces questions sont justifiées, et c'est un bonheur que l'enfant de Dieu, ici comme en tout autre chose, ne soit pas livré à ce qu'on appelle le hasard, ou forcé de marcher dans les ténèbres. Non, le chrétien est appelé un enfant de lumière, et Dieu est le Père des lumières. Il est en outre appelé un homme spirituel, et Dieu est « le Père des esprits ». Et si nous, qui pourtant sommes méchants, savons donner de bonnes choses à nos enfants, combien plus le Père céleste les donnera-t-il à ceux qui les lui demandent ? En vérité, si nous lui demandons du pain, il ne nous donnera pas une pierre, et si nous lui demandons de la lumière, il ne nous laissera pas dans les ténèbres. Prenons garde à chercher la lumière, sincèrement en lui, qui s'appelle le Père des lumières, c'est-à-dire la source de toute lumière. Malheureusement, l'inclination du cœur fait trop souvent défaut pour cela, surtout dans la question du mariage, où si facilement on permet à toute sorte de motifs humains et charnels de jeter leur poids dans la balance. Que le Seigneur nous donne, en toutes choses, un cœur vigilant et sobre, et un esprit simple et droit.

Dans le Seigneur ; joug mal assorti

Mais pénétrons plus avant dans la question. Qu'un chrétien, veuf ou jeune homme, une chrétienne, veuve ou jeune fille, aient la liberté de se marier, cela a déjà été dit. L'apôtre traite cela en détail dans le septième chapitre de sa première épître aux Corinthiens. La défense de se marier est un signe des derniers temps et du déclin de la foi (1 Tim. 4). Le mariage a été institué par Dieu ! il est même une image de la relation bénie et précieuse qui existe entre Christ et son Assemblée. C'est pourquoi l'apôtre dit : « Celui qui se marie fait *bien* », mais il ajoute aussitôt : « Celui qui ne se marie pas fait *mieux* ». Nous pouvons rappeler une expression remarquable et souvent mal comprise du Seigneur Jésus : « Il y a des eunuques qui se sont faits eux-mêmes eunuques pour le royaume des cieux » (Matt. 19:12). Ce sont ceux qui s'abstiennent du mariage pour l'amour du Seigneur et de son œuvre, ceux qui, comme Paul l'exprime, tiennent ferme dans leur cœur et sont maîtres de leur propre volonté pour ne pas se marier. Si donc quelqu'un croit plaire davantage au Seigneur et pouvoir être plus utile aux croyants, en restant célibataire, et *qu'il soit en état d'assumer ce renoncement*, d'après les paroles de l'apôtre il fait mieux, et ce serait sûrement déplacé de lui donner le conseil de se marier. Mais qu'un tel homme ne se considère pas comme forcé ou obligé au célibat, car ce pourrait être pour lui l'origine d'un état qui serait bien inférieur à l'état de mariage. Le Seigneur Jésus dit expressément : « Ceux qui se sont faits eunuques *eux-mêmes* ». L'apôtre Paul est un bel exemple d'un tel homme (Voyez 1 Cor. 9:5-15). Mais le nombre de ceux qui sont en état de suivre l'exemple de l'apôtre par les mêmes motifs, est à la vérité très petit. Il faut pour cela une grâce particulière. La plupart feront mieux d'user de leur liberté. Devons-nous les blâmer ? Non ; la Parole de Dieu ne les blâme pas.

Mais quand est-ce qu'un croyant doit être blâmé ? C'est quand il fait un faux usage de sa liberté. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'apôtre ajoute, en parlant de cette liberté : « seulement dans le Seigneur ». Que veut dire cela ? Faisons bien attention que cela ne signifie pas : « Si quelqu'un se marie, qu'il le fasse *au nom du Seigneur* », mais que cela ait lieu *dans le Seigneur*. Un croyant est un homme en Christ ; il n'appartient plus à ce monde ; il est complètement sorti de sa position précédente, et il est sur le terrain de la nouvelle création. Il est un racheté du Seigneur ; son corps est un membre de Christ (1 Cor. 6:15). S'il doit donc se marier *dans le Seigneur*, cela ne peut évidemment avoir lieu qu'avec une personne qui est avec lui sur le même terrain, qui appartient également au Seigneur, qui est, comme lui, en Christ, et membre de son corps. Il est clair que le cœur d'un croyant doit être déjà bien loin du Seigneur, si la pensée d'une union avec un enfant du monde peut prendre racine en lui, car « quelle commu-

nion y a-t-il entre la lumière et les ténèbres ? ou quelle part a le croyant avec l'incrédule ? » « Ne vous mettez pas sous un joug mal assorti avec les incrédules » (2 Cor. 6:14, 15). C'est ainsi que s'exprime la Parole simple et claire de Dieu, et déjà les instincts (si je puis m'exprimer ainsi) de la nature divine repoussent avec horreur une telle union impure. Comment est-il possible d'entrer dans la communion la plus intime avec une autre personne dont les intérêts et les inclinations sont directement opposés aux nôtres ? Un chrétien peut-il, sans renier son christianisme, penser, parler et agir de nouveau comme avant sa conversion ? Impossible ! Eh bien ! il est tout aussi impossible de nous faire un avec quelqu'un qui, étant encore inconverti, ne peut penser, parler et agir que comme un inconverti. Car les deux personnes qui contractent un mariage ne sont plus *deux*, mais *une seule* chair (Matt. 19:6). Écoutez ce que dit un écrivain expérimenté et éprouvé, dans un traité intitulé : « Pensées sur les mariages *antiscrituraux* » :

« S'il y a un véritable amour pour Dieu, amour qui reconnaît les relations intimes dans lesquelles il nous a amenés à lui, il est absolument impossible qu'un chrétien se permette d'épouser une personne mondaine ; car en cela il viole tout ce qui le lie envers Dieu et envers Christ. Si un enfant de Dieu s'unit avec un incrédule, il est évident qu'il a mis Christ entièrement de côté, et cela volontairement dans la chose la plus importante de sa vie. Tandis qu'en un pareil moment il devrait avoir avec Christ la plus intime communion en pensées, inclinations et intérêts, il l'exclut complètement ! Le croyant se met alors sous un même joug avec un incrédule. Il a fait son choix, savoir de vivre sans Christ, il préfère positivement faire sa propre volonté et exclure Christ, que d'y renoncer pour jouir de Christ et avoir son approbation. Il a donné son cœur à un autre, et par ce fait abandonné Christ et renoncé à l'écouter. Plus l'inclination est grande et plus fortement le cœur est lié, plus il est manifeste qu'il préfère quelque autre chose à Christ. Quelle terrible résolution que de vouloir passer ainsi sa vie, en choisissant pour son compagnon (ou pour sa compagne) quelqu'un qui est encore un ennemi de Dieu ! »

L'influence d'une telle union sur le conjoint croyant, doit être nécessairement l'entraînement dans le monde. Il a déjà choisi comme l'objet le plus cher de son cœur quelqu'un du monde, et il n'y a que les choses du monde qui puissent plaire à ceux qui sont du monde, bien que leur fruit soit la mort (Rom. 6:21-23). « Et le monde s'en va et sa convoitise, mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement » (1 Jean 2:17). Quelle affreuse situation ! Ou bien il faut manquer à la fidélité envers Christ, ou bien lutter continuellement là où la plus tendre inclination aurait dû créer une union parfaite. C'est un fait que si la grâce illimitée de Dieu n'intervient pas, le mari croyant ou la femme croyante cesseront de résister et rentreront peu à peu dans le monde. Rien n'est d'ailleurs plus natu-

rel. Le mondain n'a que des inclinations et des désirs mondains. Le chrétien a encore, à côté de son christianisme, la chair en lui, qui aime le monde et les choses du monde ; en outre, il a déjà, pour plaire à la chair, sacrifié ses principes chrétiens, en s'unissant à une personne qui ne connaît pas le Seigneur. Le résultat d'une telle union est qu'avec la personne qui lui est la plus chère dans ce monde et qui forme comme une partie de lui-même, il n'a pas une seule pensée commune sur le sujet qui doit être précieux à son cœur plus que tout. Entre deux personnes ainsi unies il n'y a que désunion et querelle, comme il est écrit : « Deux peuvent-ils marcher ensemble, s'ils ne sont pas d'accord ? » (Amos 3:3). Autrement, ils ne peuvent que céder d'abord à l'influence mondaine, et trouver finalement de nouveau du plaisir dans le monde. Ce résultat triste et inévitable n'est certainement pas aperçu, quand on fait le premier pas dans le chemin qui conduit à une si mauvaise position. Le croyant est aussi peu à peu détourné du droit chemin ; comme il n'est plus en communion avec son Sauveur, il peut trouver du plaisir dans la société d'une personne qui lui est agréable, sans avoir une pensée quelconque pour Jésus. S'il est seul, il ne pense pas à prier, et s'il est près de l'objet de son affection il ne le peut même plus, malgré les rappels de sa conscience. Christ n'a plus cet attrait pour son cœur qui pourrait le porter à abandonner sa mauvaise voie qu'il sait ne pas plaire au Seigneur.

Il a d'autres motifs pour lesquels il se laisse plus ou moins influencer et lier, par exemple un certain sentiment d'honneur ; quelquefois aussi des motifs d'une espèce plus condamnable, tels que l'amour de l'argent et d'autres semblables, et il leur sacrifie sa conscience, son Sauveur, son âme, pour autant que cela dépend de lui, et dans tous les cas du moins la gloire de Dieu ».

Combien sont sérieuses et vraies ses paroles, et combien elles devraient peser sur le cœur de tout jeune croyant qui est en danger de tomber ainsi dans les pièges de Satan ! Combien elles devraient servir aux autres d'exhortation et d'avertissement, pour veiller aux mouvements de leurs cœurs et à la direction de leurs yeux ! Si la première pensée d'une union avec une personne inconverte n'est pas de suite rejetée comme un péché et une infidélité, la porte est ouverte à l'ennemi et il en tirera parti. Ce n'est pas en vain qu'il est appelé « le serpent ancien ». Avec quelle ruse il sait fasciner le pauvre cœur et imaginer des excuses que notre vieille nature pécheresse, la chair, se prête si volontiers à écouter ! Il sait même se servir de la Parole de Dieu. Écoutez-le : « N'est-il pas écrit : « Que sais-tu, femme, si tu ne sauveras pas ton mari ? » Qui sait donc si, par la grâce de Dieu, je ne pourrai pas être en bénédiction à l'inconverti, si la bonne influence que je pourrai sûrement exercer sur lui, ne lui tournera pas à salut ? » – Hélas ! comme ces questions et d'autres du même genre, témoignent de la perversité du cœur ! N'est-ce pas poser comme principe :

« Faisons du mal afin qu'arrive le bien », et même essayer de lui donner la sanction divine ? Oh ! pauvre cœur fasciné et aveuglé ! Ne vois-tu pas comment tu tords la Parole à ta propre perdition ? Ces paroles sont bien écrites, mais non pas pour l'usage que tu en fais. Il n'y a pas : « Que sais-tu, jeune homme ? » ou « que sais-tu, jeune fille ? » Non, ces paroles ne te sont pas adressées à *toi*, mais à des personnes qui s'étaient mariées *lorsqu'elles étaient inconverties*, l'un des conjoints ayant été converti plus tard. D'après la loi de Moïse, un homme qui épousait une femme païenne (par conséquent impure), devait la renvoyer ; les enfants aussi, nés d'un pareil mariage, étaient impurs (cp Esd. 10:23). Mais, sous la grâce, il en est autrement ; le conjoint encore inconverti est sanctifié par celui qui est converti ; les enfants aussi sont déclarés saints et considérés comme étant devant Dieu sur le même terrain que le père ou la mère croyants. De plus, il est dit à l'époux (ou à l'épouse) croyant, pour sa consolation, que la grâce qui lui était échue est assez grande pour atteindre l'autre conjoint.

Volontiers encore le croyant aveuglé par quelque inclination, se livre à l'illusion que la personne à laquelle son cœur est enchaîné, est réellement convertie, si surtout elle a pris peu à peu l'habitude d'un langage chrétien – et de quoi le cœur rusé n'est-il pas capable, lorsqu'il s'agit d'atteindre un but désiré ? – si elle fait une certaine profession de christianisme, oh ! combien légèrement on se contente alors de preuves de conversion, que dans d'autres circonstances on considérerait comme tout à fait insuffisantes. La *propre volonté* est en activité. On ne s'est pas attendu au Seigneur, mais on a fait son choix sans lui, et l'on veut épouser la personne que l'on aime ; et ce n'est que pour présenter sa volonté sous l'aspect le meilleur possible et ne pas se voir en opposition directe avec la volonté de Dieu que l'on cherche à persuader à soi-même et aux autres, quelque chose dont on n'est nullement convaincu, soi-même. Ô pauvre âme, combien ton réveil sera douloureux si après une courte illusion il te faut reconnaître que le cœur de ton compagnon ou de ta compagne était dans le monde et du monde. Tu découvriras, mais trop tard, que tu t'es trompé ; c'est en vain que tu éprouveras du chagrin et du repentir du pas que tu as fait ; tu as renoncé à ton nazaréat ; tu t'es fait un avec le monde, et tu devras porter, peut-être toute ta vie, les conséquences de ton infidélité, sous les reproches continuels de ta conscience, toujours entravé par ta compagne (ou ton compagnon), qui ne peut comprendre tes sentiments, qui même, dans le fond de son cœur est un ennemi de Celui que tu aimes et voudrais servir. Oh, pense à la fin d'un si terrible chemin, à moins que la miséricorde de Dieu ne te délivre.

C'est pourquoi, mon cher lecteur, ma chère lectrice, *ne te laisse pas entraîner par quoi que ce soit à te mettre sous un joug mal assorti avec un incrédule*. Si des inclinations illicites de cette espèce prennent place dans ton cœur, réfléchis que ce ne sont pas les inclinations du nouvel homme,

mais de ta vieille nature, et crie à Dieu pour obtenir la force de pouvoir les juger sans retard et les rejeter. Mais peut-être dis-tu : « Il m'en coûte beaucoup trop ; je ne pourrai jamais trouver un si bon parti ; dois-je agir tout au rebours de mes intérêts ? » Ô mon ami, mon amie, est-ce que tes intérêts ont plus de valeur pour toi que les intérêts du Christ ? N'est-ce pas déjà une triste chose si tes intérêts ne sont un avec ceux de ton Seigneur qui t'a racheté et auquel tu appartiens pour le temps et l'éternité ? Veux-tu renoncer à ses intérêts, à son honneur et à sa gloire et te lier, toi, un membre de son corps, avec un enfant du monde, unir Christ et Bélial ? Que sont tous les trésors du monde, si tu dois les acheter à un tel prix ? Veux-tu sacrifier la paix et le bonheur de ton âme à l'injuste Mammon, ou au succès et à la réputation dans ce monde ? Veux-tu l'affliger de la manière la plus profonde, le déshonorer et renoncer à ce qu'il te dise : « Bien, bon et fidèle serviteur, ou bonne et fidèle servante ! » Veux-tu livrer au monde le secret de ta force spirituelle, comme un jour Samson le délivra à Dalila ? Veux-tu te charger d'un fardeau qui te fera broncher et t'arrêtera complètement dans ta course vers le but ? Veux-tu – permets-moi encore cette question directe – veux-tu devenir père ou mère d'enfants qui dans un tel cas, iront presque toujours du côté de l'incrédulité et au sujet desquels tu ne pourras pas, à cause de ton infidélité, te servir de la glorieuse promesse : Toi et ta maison ?

Si tes inclinations sont déjà en quelque façon liées d'une manière coupable, sacrifie-les au Seigneur, quoi qu'il en coûte. Fuis le lacet de l'oiseleur. Et si tes pieds étaient déjà enlacés, implore la force et le secours de Dieu pour te dégager. Tu peux être assuré que tu recevras une riche récompense pour le sacrifice que tu feras. Une bonne conscience et un cœur heureux, plein de paix, te resteront, comme trésor d'une valeur inappréciable, et le Dieu de paix sera avec toi. Et Celui qui t'aime par-dessus tout, ne te conduira-t-il pas de telle sorte, qu'à la fin il ne te restera que louange et actions de grâces ? Sûrement il le fera. Il connaît les désirs de ton cœur, et les satisfera certainement en son temps, si cela est bon et utile pour toi.

Fiançailles

Nous avons vu qu'en toutes circonstances il est mauvais pour un croyant, parce que cela est contraire à la Parole de Dieu, de se marier avec une personne qui n'appartient pas au Seigneur, quelque honorable, ou même extérieurement religieuse qu'elle soit d'ailleurs. Il y a encore bien des choses qui, pour une si grave détermination, doivent être prises en considération. Chaque chrétien a bien, en général, *la liberté* de se marier, mais dans chaque cas particulier il est à propos d'examiner si de sé-

rieuses considérations et des difficultés à exécuter ce projet n'y mettent obstacle. Si, par exemple, un frère ou une sœur a envers des proches, père et mère âgés et incapables de gagner leur vie, des devoirs qui seraient rendus impossibles par la réalisation du mariage, la liberté de le conclure en est nécessairement restreinte. Si un frère n'est pas en état de nourrir une femme et une famille, ou ne peut pas non plus affirmer que Dieu lui ouvre la voie. Combien de jeunes chrétiens sont tombés dans une grande misère, pour avoir négligé cette simple considération et se sont transpercés de beaucoup de douleurs. Et combien de mariages ont servi ainsi à déshonorer le nom du Seigneur pendant nombre d'années !

La période des fiançailles

On a dit : Si deux jeunes gens s'aiment, sans être en mesure encore de se marier ils peuvent, en attendant, rester en rapport l'un avec l'autre, se promener ensemble, etc., et cela peut durer ainsi plusieurs années. Nous ne pouvons que condamner cette coutume, et cela d'abord *parce que la Parole de Dieu ne reconnaît pas cet état*. Déjà ce seul fait devrait suffire au chrétien, pour se tenir éloigné d'une telle pratique, qui, en réalité, dans la plupart des cas, ne peut donner que de tristes résultats. Si les croyants qui ont suivi ce chemin voulaient tous reconnaître sincèrement où cela les a conduits, je suis fermement convaincu qu'ils laisseraient au monde cette manière de faire. Et si même ces rapports, qui se prolongent des années, n'ont pas toujours conduit à un mal manifeste, cependant, par la nature des choses, ils exposent à de grandes tentations.

Je voudrais donc prier instamment les jeunes frères non mariés de se garder purs à cet égard du monde et de sa manière d'agir, et avant toutes choses de se garder de commencer une telle liaison en secret, sans avoir pris conseil de leurs parents ou amis croyants. Celui qui entre dans ce chemin, ne peut pas compter que le Seigneur l'y gardera. Il garde les siens, quand ils marchent devant lui, dans sa dépendance et dans la crainte de Dieu, mais non pas quand ils suivent leurs propres voies, celles du monde et de la chair. Au contraire, ils sont alors livrés sans défense aux passions et aux convoitises de leur vieille nature. Leur cœur n'est pas dans la communion du Seigneur, leur œil n'est pas simple, et la prière, si même ils la pratiquent encore, n'est pas sincère.

Mais, objectera-t-on, l'Écriture ne connaît-elle pas un état de fiançailles ? Assurément ! Elle s'en sert même comme d'une image de la relation qui existe maintenant entre Christ et ses rachetés. Il est le fiancé, nous sommes la fiancée. Seulement nous ne trouvons rien dans la Parole de Dieu des relations que nous venons de décrire ; elle nous parle d'un accord de deux êtres humains ou de fiançailles *en vue d'une prompte conclusion du mariage*. Un tel accord est tout naturel et correspond à la

pensée de Dieu. Il peut bien s'écouler un temps plus ou moins long entre les fiançailles et les noces, dans la mesure où cela est nécessaire, pour les préparatifs qu'occasionne le mariage ; mais c'est tout autre chose que la coutume mauvaise signalée plus haut. Le temps que les fiancés passent ainsi, est pour eux particulièrement doux et agréable, s'ils en jouissent dans la pureté et la chasteté, mais cela ne doit et ne peut être qu'une période de transition. L'expérience n'a que trop souvent montré qu'il est dangereux de la prolonger plus longtemps que les circonstances ne la rendent nécessaire. L'esprit a beau vouloir le bien, la chair reste toujours faible ; c'est pourquoi nous devons éviter tout danger. Nous voudrions mettre sérieusement cette considération sur le cœur des parents de jeunes chrétiens fiancés. Souvent ils manquent aussi à cet égard, ce qui leur attire plus tard des humiliations et de profonds chagrins.

Encore une fois donc, jeunes gens, soyez sur vos gardes. Soyez prudents dans vos rapports mutuels. Veillez sur votre cœur. Soyez vigilants, sobres et chastes. Gardez-vous de ces familiarités coupables qui, sans aller au pire, ont déjà souillé bien des jeunes cœurs, arrêté dans leur croissance bien des plantes aimables du jardin de Dieu, et les ont peut-être plongées dans la tristesse pendant bien des années. Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation ! Écoutez les avertissements pleins d'amour du bon Berger qui voudrait garder ses brebis de toute mauvaise pâture.

Comment procéder ?

Mais, demandera-t-on, comment donc de jeunes croyants, qui veulent user de la liberté de se marier, doivent-ils procéder ? Que doivent-ils faire ? Avant de répondre à cette question je rappellerai la relation qui existe entre Christ et son épouse, et qui trouve son type dans les rapports terrestres entre un fiancé et sa fiancée, entre un homme et une femme. Pourquoi le Seigneur a-t-il cherché son épouse ? Était-ce pour ce qu'elle pouvait lui offrir d'agréments et d'attraits ? Était-ce pour lui-même, pensant à son bonheur et à ses intérêts à *lui* ? Non, il l'a cherchée pour l'amour d'elle, pour lui donner tout son amour et pour la faire participer à tout ce qui lui appartient. Et de la main de qui l'a-t-il reçue ? De la main de son Père : « Ils étaient à toi, et tu me les as donnés », dit-il au Père (Jean 17:6). Et c'est précisément parce que le Père lui a donné l'Épouse, à lui, le Fils, qu'elle est si chère à ses yeux et si précieuse à son cœur.

Tout en ayant pleinement égard à la grande différence qui existe entre les choses éternelles et les choses temporelles, nous ne pouvons cependant nous empêcher de reconnaître les principes qui doivent diriger un frère dans le choix d'une compagne. Le fait que ces principes sont en général peu observés doit nous affliger profondément, mais ce ne peut être

un motif pour les affaiblir ou les rabaisser, pas plus que le fait d'admettre que notre veille nature est directement opposée à ces principes ne nous donne la liberté de les mettre de côté.

Premier principe

Le véritable amour « ne cherche pas son propre intérêt ». Mais hélas ! en combien de manières l'homme se recherche-t-il souvent lui-même, quand il prend la résolution de se marier ! Il désire avoir une femme gracieuse et belle, il désire améliorer sa situation extérieure, il cherche la jouissance et le bien être, la fortune, la parenté distinguée, il cherche en tout cela des choses qui sont à son avantage. Sûrement, il veut aussi une femme qu'il aimera, mais la pensée entre aussi en ligne de compte de ce qu'il gagnera à cette union. Comme il en est autrement quand un amour vrai dirige le cœur ! Il ne cherche pas son *avantage* à lui, mais celui de l'autre. Il ne pense pas à lui-même, mais à son objet et au bien de celui-ci.

Second principe

Le second principe, mentionné plus haut, est étroitement uni à celui-ci. *Qu'est-ce qui donnait aux yeux du Christ de la beauté à l'Épouse ?* Elle-même n'en possédait aucune. *C'était, nous l'avons dit, le fait que le Père la lui avait donnée, que c'était un don de sa main.* Plus le Fils honorait le Père, plus grande était à ses yeux la valeur de ce que le Père lui donnait. « Tu me les as donnés, et je les ai gardés », tel était le langage de son cœur. Ce que le Père lui donne, est pour Lui un précieux joyau qu'il garde avec un tendre soin. Eh bien ! le mari doit aussi recevoir sa femme *comme un don de la main du Seigneur.* Dans combien de mariages les premiers jours si doux de bonheur sont suivis d'amères désillusions qui font de l'affection mutuelle une tâche presque impossible à remplir. D'où vient cet affligeant résultat ? De ce que, dans ces cas, le mari n'a pas obtenu sa femme du Seigneur, par la prière, et ne l'a pas reçue de sa main. Quand les circonstances lui ont fait peut-être regarder le mariage comme désirable, il a pris la résolution de se chercher une femme. Dans son choix (même s'il est resté dans le cercle des membres de Christ) il a, comme nous venons de le signaler, regardé à la beauté, à l'argent ou à la considération, ou dans le meilleur cas, il s'est demandé s'il y avait une sœur qui pût convenir à lui et à sa maison sous le rapport des dispositions, du caractère, etc. Celle qui lui a plu davantage sous un ou plusieurs de ces rapports, il l'a choisie, son cœur est allé après elle. Il a tenu de bonne foi ces mouvements de son cœur pour un véritable et fidèle amour. D'autre part, on semblait y répondre, et ainsi le mariage lui a paru conclu sous les plus favorables auspices. La vie conjugale commence, mais hélas ! combien le rêve est promptement dissipé et suivi d'un douloureux réveil !

Mon cher jeune lecteur ! Que le Seigneur te garde dans sa grâce ! Si aujourd'hui ou demain la question du mariage se pose devant toi, qu'il t'accorde un cœur prêt à tout lui confier, et te donne l'assurance simple et enfantine que ta cause est bien et sûrement gardée dans ses mains et *il t'accordera en son temps et à sa manière le vœu de ton cœur*. Elle est pleine de consolation pour un enfant de Dieu, la conscience que pour lui rien n'est laissé au hasard ni aux circonstances, mais que tout se trouve entre les mains d'un Dieu et Père fidèle, dont les soins sont continuels et dont le cœur s'occupe de tout ce qui concerne les siens. Il connaît très exactement, et nous et notre situation. Nous pouvons aussi lui dire avec une entière confiance ce que nous désirons et lui, qui nourrit les jeunes corbeaux et donne leur pâture aux bêtes des champs, nous écoutera certainement avec une grâce et un amour paternels. Il prendra notre affaire en mains. Oh ! si les croyants étaient plus simples et avaient plus de foi, combien d'expériences riches et précieuses ne feraient-ils pas de son secours plein de grâce et de sage direction !

Ici tout particulièrement cette parole a de l'importance : « Si ton œil est simple, ton corps tout entier sera plein de lumière » (Matt. 6:22). Combien de faux pas, dans ce qui nous occupe, doivent être attribués précisément à ce que l'œil n'était pas simple et dirigé sur le Seigneur, le cœur se reposant avec une pleine confiance en son amour ! On avait sans doute le désir de s'attendre à lui, et bien que l'on eût peut-être crié au Seigneur et demandé sa bénédiction, le cœur n'était pas assez en repos pour attendre paisiblement sa direction. Il y a une grande différence entre ajouter *aussi la prière* à sa propre activité, ou remettre réellement son affaire au Seigneur et s'attendre à lui avec patience sans chercher à précipiter ou à aider son action. C'est une tout autre chose, de prendre soi-même sa propre décision, de faire des efforts, et ensuite de prier le Seigneur de les bénir, que de diriger en tout premier lieu son regard sur le Seigneur et d'entrer ensuite dans les voies qu'il indique ou d'employer les moyens qu'il nous fournit. Dans le premier cas, quoiqu'en apparence le christianisme ne soit pas mis de côté, l'homme et les pensées humaines sont en activité, Dieu et sa direction paternelle sont à l'arrière-plan. Et même, en reconnaissant qu'il y a une direction de Dieu pour ses enfants dans les cas où leurs yeux ne sont pas dirigés sur lui, il leur est impossible de la discerner et de la suivre tant que leurs propres pensées jouent le principal rôle dans leur *manière d'agir*. Comment le cœur pourrait-il remercier Dieu pour une chose qu'il ne lui a pas demandée et qu'il n'a pas reçue de sa main ?

Mais d'un autre côté, combien il est précieux pour un frère de pouvoir regarder sa femme comme un don de son Père céleste ! Quelle haute valeur elle acquiert pour son cœur du fait qu'il peut la considérer comme le don précieux que le Père a accordé à sa prière ! Et combien c'est aussi une chose belle et bénie pour la sœur quand, s'étant attendue au Seigneur et

voyant ses prières exaucées, elle peut considérer son mari comme lui étant donné de Dieu, comme celui dont elle doit être la fidèle compagne et l'aide dans les bons et les mauvais jours, tandis que lui voit en elle son bonheur et sa joie ! C'est à un cas pareil, que l'on peut justement et à tous égards appliquer la parole : « Ce que Dieu a uni... ».

Relations avec les parents

Je voudrais encore mentionner un point qui a son importance, précisément en nos jours où les hommes sont caractérisés, entre autres choses comme étant : « désobéissants à leurs parents » (2 Tim. 3:2). Aujourd'hui dans le monde, quand un jeune homme est arrivé à pouvoir gagner sa vie, il pense d'ordinaire : « Maintenant je suis mon propre maître et je n'ai plus besoin de m'inquiéter de l'avis de mes parents, je puis faire ou ne pas faire ce qui me plaît ». J'ai à peine besoin de remarquer l'inconvenance d'un tel langage ; mais avant tout, on ne devrait jamais l'entendre dans une maison chrétienne. Qu'un enfant soit devenu jeune homme ou même un homme fait, l'ordre divin demeure toujours : « Honore ton père et ta mère » et les fils adultes d'une maison chrétienne trouveront toujours que l'obéissance à ce commandement est la source de riches bénédictions. C'est le premier commandement à l'accomplissement duquel une promesse soit liée : « Afin que tu prospères et que tu vives longtemps sur la terre » (Éph. 6:1-3).

En quelque lieu, en quelque temps que ce soit, les enfants doivent demander conseil à leurs parents, quand il s'agit d'une chose aussi importante que la conclusion d'un mariage. Je n'hésite pas à affirmer que des liaisons ou, pour parler plus exactement, des fiançailles à l'insu des parents, sont une chose mauvaise. Qu'aucun fils ou fille ne pense que le fait d'avoir atteint sa majorité rende superflue la reconnaissance des droits des parents !

Au contraire, s'il y a chez les enfants des sentiments chrétiens, plus ils avanceront en âge, plus ils respecteront leurs parents et apprécieront leurs conseils. Ils considéreront comme un grand privilège de pouvoir recourir à leur amour et à leur sympathie, de prendre leurs conseils et d'agir en communion avec eux. S'il devait se montrer des différences d'opinion entre parents et enfants (à supposer qu'il ne s'agisse pas de questions de conscience, sur lesquelles la Parole de Dieu donne ses directions), sûrement dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, les enfants auront moins lieu de se repentir en suivant l'avis de leurs parents qu'en suivant leur propre volonté.

Enfin, à côté de la famille terrestre, il y a la famille de Dieu, le cercle des frères et des sœurs, qui ont aussi leurs droits. Combien de jeunes gens ont pensé et dit, trop tard : Ah ! si j'avais demandé conseil à des frères plus âgés et plus expérimentés que moi ! Mais le repentir arrivait trop tard. Peut-être le cœur et la conscience avaient-ils donné de fidèles avertissements, quand il en était encore temps ? Mais on n'a pas écouté. La volonté propre était en activité et s'est accomplie. Peut-être même évitait-on soigneusement de chercher le conseil de ses frères, parce qu'on savait d'avance qu'il ne serait pas selon ce que l'on désirait ? Oh ! si chacun voulait considérer qu'une affaire mal commencée peut difficilement avoir une bonne issue. Ce qui est commencé par la chair, peut difficilement continuer par l'Esprit ; et si cela a lieu, ce ne peut être que sur le chemin de la discipline, par laquelle notre Père céleste nous enseigne à *nous juger nous-mêmes, ainsi que les motifs de nos actions, et à en supporter humblement et patiemment les suites douloureuses*, qui dureront souvent autant que notre vie ici-bas ! Combien il serait à désirer que ceux pour lesquels nos avertissements fraternels arrivent déjà trop tard, se prosternent au moins dans la poussière devant Dieu. Car même s'ils marchent sous le poids des suites de leur folie, la verge disparaîtra de la discipline, dès qu'ils se seront jugés sincèrement eux et leurs voies.

Pour les jeunes filles chrétiennes la chose est plus facile, en tant qu'elles ne sont pas appelées à chercher ou à agir. Elles courent donc moins facilement le danger d'un faux pas. Mais d'autre part, la chose est plus difficile pour elles, en ce qu'elles sont obligées de s'attendre plus immédiatement au Seigneur, et nous savons que rien ne plaît moins à notre nature que de rester tranquille et de s'attendre à lui. Comme le cas de Saül, elle attendra sept jours ; mais quand les projets et les espérances disparaissent graduellement à ses yeux, elle s'impatiente, entreprend la chose elle-même et « agit follement » (cp 1 Sam. 13:8-13). « Demeure tranquille, appuyé sur l'Éternel, et attends-toi à lui », dit le psalmiste. C'est évidemment un précieux état d'âme que je voudrais souhaiter toujours à mes jeunes sœurs non mariées. Je leur rappellerai aussi les paroles de l'apôtre aux Corinthiens : « Il y a une différence entre la femme et la vierge : *celle qui n'est pas mariée a le cœur occupé des choses du Seigneur, pour être sainte et de corps et d'esprit* ; mais celle qui s'est mariée, a le cœur occupé des choses du monde, comment elle plaira à son mari » (1 Cor. 7:34).

Nous terminons avec le vœu que chacun examine bien comment il fait les premiers pas dans le chemin du mariage ! Sa propre bénédiction et la gloire de Dieu en résulteront s'il marche dans la lumière et devant la face du Seigneur. Il n'y a aucune relation où il soit plus important d'y penser que dans le mariage, car c'est le bien le plus intime qui puisse exister sur la terre. Et si rien n'est plus beau que cette relation, rien n'est plus repoussant que sa contrefaçon. Même les enfants du monde admettent que de

deux choses l'une, ou l'on est tout à fait heureux dans le mariage, ou on ne l'est pas du tout ; il n'y a pas d'état intermédiaire. Hélas ! qu'il est triste de voir parmi les chrétiens tant de mariages malheureux qui déshonorent le Seigneur et scandalisent le monde ! Puissent ces lignes, contribuer, par la grâce de Dieu, à garder beaucoup de jeunes chrétiens de décisions légères ou irréfléchies, prises sans le Seigneur ; alors le but et le vœu de l'auteur seront atteints.